

Faisant ses *confidences* à l'oreille du public, M. de Lamartine s'était plaint de la dureté de ses maîtres et de la grossièreté de ses camarades. En son enfance, M. de Lamartine se faisait remarquer par la beauté de ses traits, de ses yeux et de ses cheveux blonds. Il était intelligent, expansif et affectueux ; il fut l'objet d'une prédilection unanime. Cependant, un jour, il prit la fuite, et il entraîna avec lui deux de ses amis. Il fut rejoint à l'hôtellerie de Fonlaine-sur-Saône, et ramené au pensionnat avant d'avoir pris le repas qu'il avait commandé; ce n'était pas une omelette; car ce n'est point l'œuf qu'on fait rôtir à la broche. On était au vendredi de la Semaine-Sainte. L'instituteur, l'abbé Crozier, fidèle à la règle de saint Bruno, gémissait de cet oubli des prescriptions de l'Église. Aucune punition ne fut infligée à une faute grave. On laissait alors l'enfant user de l'insurrection qui était un droit de l'homme.

Ministre des affaires étrangères, en 1848, M. de Lamartine répondit à une réunion de jeunes étudiants qui l'avaient harangué, « que par un phénomène extraordinaire, le respect était interverti ; qu'il n'était pas de la jeunesse pour l'âge mûr ; mais de l'âge mûr pour les vertus, le courage et le bon sens de la jeunesse. » M. D'Aigueperse fut étonné d'un tel langage à une époque où il était urgent de revenir à la raison. Il se souvenait que Cicéron attribuait à la jeunesse parvenue aux emplois, la ruine de la république. *Proveniebant orates novi, sulti, adolescentuli*. Captifs à Babylone, les Hébreux pleuraient de n'avoir plus de vieillards pour leurs conseils, et de jeunes hommes pour leurs concerts de musique. Il ne pouvait arriver en France, que le *bon sens* de la jeunesse fondit une république nouvelle, et que la vieillesse chargée de prendre des instruments de musique pour chanter les vertus de la jeunesse.

S'adressant au conseiller du peuple, M. de Lamartine lui